

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 septembre 2021
N° CP-2021-8-5-5

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE POUR L'ÉQUIPE MOBILE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DES JEUNES

Résumé : Le Conseil départemental du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 (PAEJF), "Un avenir pour nos enfants" adopté par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018 (CD/2018/021). Ce plan venait compléter le Plan Actions Educatives et Collèges (PAEC) adopté le 20 mars 2017 et confirmer l'ambition du Département du Bas-Rhin pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois.

Dans ce cadre, depuis sa création le 1er janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace continue d'aider les jeunes à grandir pour contribuer à leur autonomie et leur donner confiance en l'avenir (Axe 5 du Schéma Enfance Jeunesse Famille).

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association de Lutte contre la Toxicomanie (ALT), pour permettre la poursuite de l'activité de l'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes dans le nord et l'ouest du territoire bas-rhinois.

Pour rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir, la Collectivité européenne d'Alsace soutient des actions favorisant l'écoute de leur mal-être sur les territoires ne disposant pas des structures en capacité de répondre à ces besoins, conformément à l'Axe 5 du Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 (PAEJF), adopté par délibération CD/2018/021 du Conseil départemental du Bas-Rhin.

L'activité de l'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes de l'association de Lutte contre la Toxicomanie (ALT) répond à la nécessité de prendre en compte les jeunes les plus vulnérables, en souffrance psychique et relationnelle, que ce soit du fait de leur comportement, de leur situation familiale ou de leur environnement. Ainsi, l'objet de l'équipe mobile de l'ALT est de mettre à disposition des professionnels qui vont aller à la rencontre des jeunes. Cette équipe intervient sur les territoires bas-rhinois des secteurs Nord et Ouest.

Une réflexion visant à revoir le dispositif à l'échelle alsacienne est actuellement en cours.

Les modes d'intervention de l'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes

L'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes est composée de 4 intervenants : une infirmière, deux psychologues et un assistant de service social. Elle est basée à Haguenau et intervient de deux manières : en entretiens individuels et en actions collectives. Ces deux outils sont nourris par une pratique de l' « aller vers » :

- Aller vers les partenaires : socio-éducatifs, médicaux, judiciaires mais aussi les élus locaux ;
- Aller vers les jeunes ou leurs parents.

Cet « aller vers » amène l'équipe mobile à intervenir dans les espaces de vie des jeunes quels qu'ils soient, voire à domicile, pour certaines situations spécifiques. En allant directement à la rencontre des jeunes, l'équipe mobile permet le recours à un dispositif d'accueil et d'écoute à des jeunes qui manquent de moyens de mobilité en termes de transport.

Les partenaires qui orientent les jeunes vers l'équipe mobile sont : les médecins généralistes, les psychologues libéraux, les professionnels de l'Education nationale (collèges, lycées), les missions locales, les services de pédiatrie, ou encore les centres socio-culturels.

De même, l'équipe mobile peut être amenée à orienter les jeunes vers différents partenaires : professionnels des Centres Médico-Psychologiques (CMP), services de pédiatrie, médecine libérale, Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale (UTAMS).

Cette démarche est essentielle car elle propose une disponibilité rapide des professionnels et elle permet également de construire une proximité avec les partenaires et les jeunes.

2020, une année singulière marquée par un confinement-catalyseur

Au cours de l'année 2020, l'équipe mobile de l'ALT a dû adapter son mode d'intervention afin de maintenir son activité.

Les entretiens individuels

En 2020, 471 jeunes ont été rencontrés au cours de 1 442 entretiens. En 2019, ces chiffres étaient de 432 jeunes rencontrés et 1 610 entretiens réalisés, soit un recul de 10% du nombre d'entretiens.

58% des jeunes rencontrés sont âgés de moins de 15 ans, 29% ont entre 15 et 18 ans et 13% ont plus de 18 ans. L'âge maximum des jeunes pouvant être accueillis est de 25 ans.

Les problématiques rencontrées sont notamment : les difficultés familiales (séparation, maladie, secret, deuil, relation parent-enfant), les difficultés relationnelles avec les pairs (socialisation, harcèlement), le mal-être (angoisse, mauvaise estime de soi, scarifications, idées suicidaires), les difficultés scolaires ou professionnelles (pression, décrochage, adaptation), les relations amoureuses (couple, sexualité), les violences sexuelles (agressions, viols, incestes), les difficultés sociales (précarité, chômage), le choc culturel (déracinement, intégration).

Cette année 2020, marquée par le confinement, qui a été le catalyseur de problématiques latentes, a nécessité une adaptation de l'intervention de l'équipe mobile.

Dans ce contexte inédit, le maintien du lien pendant le confinement reposait sur les entretiens téléphoniques. Le contact a été plus facile à maintenir avec les lycéens et les jeunes adultes, en raison certainement des conditions matérielles et spatiales meilleures pour eux que pour les collégiens, mais aussi parce qu'ils ont davantage la capacité de parler, d'élaborer, malgré la privation du présentiel.

Parmi les principales difficultés pour les jeunes souvent confinés en famille, la question de la confidentialité nécessaire au travail psychique est celle qui s'est le plus souvent posée puisqu'elle était de fait, entravée, voire impossible à garantir, ce qui a participé à l'arrêt brutal de nombreux accompagnements.

Ces expériences par téléphone ont été particulièrement différentes d'un jeune à l'autre. Certains s'y sont essayés mais ont rapidement cessé, embarrassés par le téléphone. D'autres, déjà bien installés dans le suivi, semblaient parfois même plus à l'aise. Enfin, plusieurs rencontres ont démarré par le truchement de la voix au téléphone. Ces derniers cas furent souvent plus inconfortables.

Tout cela rappelle que la proximité, la mobilité et la présence physique fondent toute la pertinence des modalités d'intervention de l'équipe mobile.

L'équipe mobile rencontre également les parents. Les demandes de suivis de parents ont augmenté durant cette année singulière. Ceux-ci projettent sur leur enfant leurs peurs, demandes et injonctions, projections forcément amplifiées par le confinement. Chez certains parents, les tensions déjà existantes « au préalable » ont été exacerbées par le fait de « vivre ensemble ».

Les actions collectives

En dépit du contexte sanitaire, des « cafés jeunes » ont pu être organisés dans différentes missions locales du territoire bas-rhinois ainsi qu'une information sur la garantie jeunes à la mission locale de Haguenau.

Au vu de ce qui précède, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 8 000 € à l'association de Lutte contre la Toxicomanie (ALT) pour l'action de son équipe mobile au sein des Points d'Accueil et d'Ecoute des Jeunes (PAEJ) au titre de l'année 2021.

Il est précisé que cette subvention fera l'objet d'un versement unique.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante : Opération P2070002 - ligne 65-65748-338-43.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY